

Mode d'emploi

B 28

Incubateurs à régulation mécanique

E 28

Étuves de chauffage et de séchage à régulation mécanique

| Modèle | Variante de modèle | Art. no. |
|-------------------------------|--------------------|----------------------|
| B 28 | B028-230V | 9010-0002, 9110-0002 |
| B 28 avec thermostat classe 1 | B028-230V-T | 9010-0004, 9110-0004 |
| B 28 (120 V) | B028-120V | 9010-0067, 9110-0067 |
| E 28 | E028-230V | 9010-0001, 9110-0001 |
| E 28 avec thermostat classe 1 | E028-230V-T | 9010-0003, 9110-0003 |
| E 28 (120 V) | E028-120V | 9010-0106, 9110-0106 |

BINDER GmbH

- ► Adresse : Boîte postale 102, 78502 Tuttlingen, Allemagne ► Tél. : +49 7462 2005 0
- ► Fax: +49 7462 2005 100 ► Internet: http://www.binder-world.com
- ► E-mail: info@binder-world.com ► Service Hotline: +49 7462 2005 555
- ► Service Fax: +49 7462 2005 93 555 ► Service E-mail: service@binder-world.com
- ► Service Hotline USA: +1 866 885 9794 ou +1 631 224 4340 x3
- ▶ Service Hotline Asie Pacifique: +852 390 705 04 ou +852 390 705 03
- ► Service Hotline Russie et CEI: +7 495 98815 16



Sommaire

| 1. | SECURITE | 4 |
|--|---|----------------------|
| 1.2 | Remarques d'ordre juridique | 4 5 5 |
| 1.4 1.5 1.6 | Plaque signalétique Consignes de sécurité générales sur l'installation et l'opération des appareils Utilisation conforme aux dispositions | 8 8 |
| 2. | DESCRIPTION DE L'APPAREIL | 10 |
| 2.1 2.2 2.3 | Vue d'ensemble de l'incubateur B 28 | 11 |
| 3. | ETENDUE DE LIVRAISON, TRANSPORT, STOCKAGE ET EMPLACEMENT | .12 |
| 3.1 3.2 3.3 3.4 | Déballage et contrôle de l'appareil et de l'étendue de livraison | 13 13 |
| 4. | INSTALLATION DE L'APPAREIL ET CONNEXIONS | 15 |
| 4.1 | Branchement électrique | 15 |
| 5. | MISE EN SERVICE | 16 |
| 5.1 5.1 5.1 5.2 5.3 5.4 | Mise en marche de l'appareil 1.1 Mise en marche de l'incubateur B 28 par l'interrupteur principal 1.2 Mise en marche de l'étuve de chauffage et de séchage E 28 par la minuterie Réglage de température Apport d'air frais Stérilisation à l'air chaud E28 | 16 16 16 17 |
| 6. | SECURITE DE SURCHAUFFE CLASSE 1 (OPTION) | 17 |
| 7. | MAINTENANCE, NETTOYAGE ET SERVICE APRES-VENTE | .18 |
| 7.1 7.2 7.2 7.2 | 2.2 Décontamination | 18 19 20 |
| 7.3 | Renvoi d'un appareil à la BINDER GmbH | |
| 8. | ELIMINATION | |
| 8.1 8.2 8.3 8.4 | Elimination de l'emballage de transport | 22 |
| 8.5 | Elimination de l'appareil dans les états non appartenant à l'Union Européenne | 25 25 |



page 3/40

| DESCRIPTION TECHNIQUE | 25 |
|---|--|
| Calibrage et ajustage effectués en usine | 25 |
| | |
| | |
| Données techniques B 28 | |
| Données techniques E 28 | |
| Equipement et options (extrait) | 29 |
| Accessoires et pièces de rechange (extrait) | 29 |
| CERTIFICATS ET DECLARATIONS DE CONFORMITE | 30 |
| Déclaration de conformité UE pour B 28 | 30 |
| Déclaration de conformité UE pour E 28 | |
| ENREGISTREMENT DU PRODUIT | 34 |
| DECLARATION DE L'ABSENCE DE NOCIVITE | 35 |
| Pour les appareils situés à l'extérieur des Etats Unis et du Canada | 35 |
| | |
| | Calibrage et ajustage effectués en usine Définition du volume utile Coupe-circuit miniature Données techniques B 28 Données techniques E 28 Equipement et options (extrait) Accessoires et pièces de rechange (extrait). CERTIFICATS ET DECLARATIONS DE CONFORMITE. Déclaration de conformité UE pour B 28 Déclaration de conformité UE pour E 28 ENREGISTREMENT DU PRODUIT. |



Chère cliente, cher client,

Afin d'assurer un bon fonctionnement des appareils, il est impératif de lire attentivement ce mode d'emploi dans son intégralité et de respecter ses consignes.

1. Sécurité

Ce mode d'emploi fait partie de l'étendue de livraison. Gardez-la toujours à portée de la main. L'appareil soit utilisé uniquement par du personnel de laboratoire formé à cette fin et familier avec toutes les mesures de sécurité du travail dans un laboratoire. Respectez les réglementations nationales sur l'âge minimum du personnel de laboratoire. Pour éviter des blessures graves et des dommages au produit respectez les consignes de sécurité dans ce mode d'emploi.





Non-respect des consignes de sécurité

Possibilité de blessures graves et de dommages au produit.

- Respectez les consignes de sécurité dans ce mode d'emploi
- Lisez attentivement le mode d'emploi des appareils dans son intégralité.

1.1 Remarques d'ordre juridique

Ce mode d'emploi contient toutes les informations nécessaires à l'installation, la mise en marche et l'opération utilisation conforme et correcte de l'appareil ainsi qu'à sa maintenance.

Prenez connaissance de ce mode d'emploi et respectez les instructions qui y sont données afin d'éviter tout danger pendant son utilisation, pendant sa mise en service et au moment de la maintenance.

Ce mode d'emploi ne peut pas prendre en compte tous les cas possibles et imaginables pouvant survenir lors de son utilisation. Si vous désirez recevoir de plus amples informations, ou en cas de problèmes particuliers n'étant pas traités suffisamment en détails à vos yeux, veuillez vous adresser à votre agent concessionnaire ou nous joindre directement.

D'autre part, nous attirons votre attention sur le fait que le contenu de ce mode d'emploi ne fait partie d'aucune convention, d'engagement ou de conditions juridiques quelconques établis par le passé ou présentement. Les engagements de BINDER se limitent à ceux indiqués dans le contrat de vente qui comprend également l'ensemble des seules clauses de garantie valables. Ces clauses stipulées dans le contrat ne seront en aucun cas modifiées par les réglementations concernant les conditions de garantie mentionnées dans le mode d'emploi.

1.2 Structure des consignes de sécurité

Dans ce mode d'emploi les dénominations et symboles harmonisés suivants sont utilisés indiquant des situations dangereuses sur le modèle de l'harmonisation des normes ISO 3864-2 et ANSI Z535.6.

1.2.1 Degrés d'avertissement

En fonction de la gravité et de la probabilité des conséquences, les dangers sont indiqués par un mot signalétique, par la couleur signalétique correspondante et, le cas échéant, par le symbole de sécurité.



Indique une situation imminente et dangereuse qui, sinon évitée, va provoquer la mort ou des blessures sérieuses (irréversibles).

B / E 07/2017 page 4/40



AVERTISSEMENT

Indique une situation potentiellement dangereuse qui, sinon évitée, pourrait provoquer la mort ou des blessures sérieuses (irréversibles).



Indique une situation potentiellement dangereuse qui, sinon évitée, pourrait provoquer des blessures modérées ou mineures (réversibles).

PRECAUTION

Indique une situation potentiellement dangereuse qui, sinon évitée, pourrait provoquer des dommages au produit et/ou à ses fonctions ou à une propriété dans ses environs.

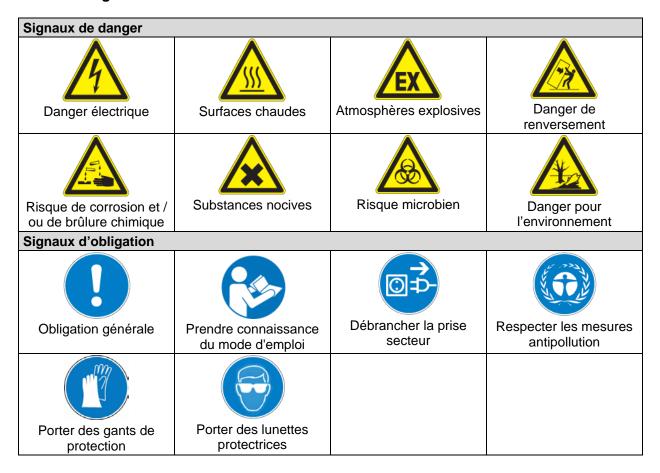
1.2.2 Symbole de sécurité



L'utilisation du symbole de sécurité sert à avertir des blessures.

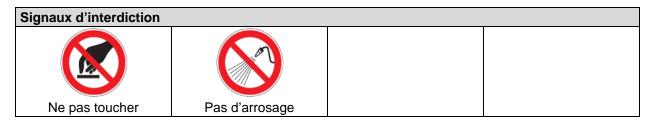
Respectez toutes les consignes marquées de ce symbole pour éviter des blessures ou la mort.

1.2.3 Pictogrammes



B / E 07/2017 page 5/40







Consignes à respecter pour assurer le fonctionnement optimal de l'appareil.

1.2.4 Structure de texte de la consigne de sécurité

Type / cause du danger.

Conséquences possibles.

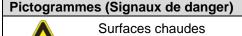
Ø Instructions : interdictions.

> Instructions : obligations.

Respectez de même les autres avertissements et informations non particulièrement spécifiés pour éviter des anomalies pouvant provoquer directement ou indirectement des dommages personnels ou matériels.

1.3 Position des signes de sécurité à l'appareil

Les signes suivants se trouvent sur l'appareil:



- B 28: Porte en verre, à côté de la poignée de la porte en verre
- E 28 : Porte extérieure de l'appareil
- E 28: Dos de l'appareil, à côté du conduit d'évacuation d'air

Plaque de service

Service - Hotline

International: + 49 (0) 7462 / 2005-555

USA Toll Free: + 1 866 885 9794

ог: + 1 631 224 4340

Россия и СНГ: + 7 495 98815 17

servce@tinder-world.com

▶ВINDER



Figure 1: Position des signes à l'appareil (ex. E 28)



Veillez à l'intégrité et à la lisibilité des signes de sécurité.

Remplacez des signes de sécurité illisibles. Contactez le S.A.V. BINDER.



1.4 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sur le côté gauche de l'appareil, en bas à droite.

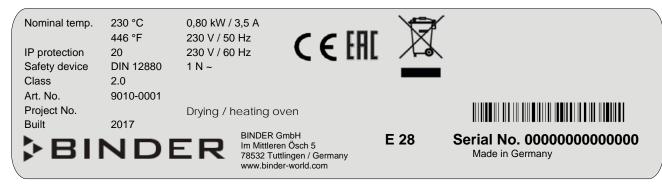


Figure 2: Plaque signalétique (exemple E 28 standard)

| Indications sur la plaque signalétique (example) | | Information | |
|--|-----------------|---|--|
| BINDER | | Fabricant: BINDER GmbH | |
| E 28 | | Modèle | |
| Incubator | | Nom de l'appareil: Incubateur | |
| Drying / heating oven | | Nom de l'appareil : Étuve de chauffage et de séchage | |
| Serial No. | 00000000000 | No. de série de l'appareil | |
| Built | 2017 | Année de fabrication de l'appareil | |
| Nominal temperature | 230 °C 446°F | Température nominale | |
| IP protection | 20 | Type de protection IP selon la norme EN 60529 | |
| Temp. safety device | DIN 12880 | Sécurité de surchauffe selon la norme DIN 12880 :2007 | |
| Class | | Classe de la sécurité de surchauffe | |
| Art. No. | 9010-0001 | No. d'article de l'appareil | |
| Project No. | | Optionnel : Application spéciale selon projet no. | |
| 0,80 kW | | Puissance nominale | |
| 3,5 A | | Courant nominal | |
| 230 V / 50 Hz | | Tension nominale +/- 10% | |
| 230 V / 60 Hz | | à la fréquence de secteur indiquée | |
| 1 N ~ | | Type de courant | |

| Symbole sur la plaque signalétique | Information |
|------------------------------------|---|
| (€ | Marquage de conformité « CE » |
| | Equipements électriques et électroniques qui ont été mis sur le marché après le 13 août 2005 et font l'objet d'une collecte sélective selon la directive 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). |
| EAC | L'appareil a été certifié sur la base des Règlements Techniques (TR CU) de l'Union Economique Eurasienne (Russie, Biélorussie, Arménie, Kazakhstan, Kirghizistan). |

B / E 07/2017 page 7/40



1.5 Consignes de sécurité générales sur l'installation et l'opération des appareils

Lors de la mise en service des appareils et de leur mise en place, veuillez respecter l'information DGUV 213-850 sur la sécurité au travail dans les laboratoires (autrefois directives pour laboratoires BGI/GUV-I 850-0, BGR/GUV-R 120 ou ZH 1/119, émises par l'association professionnelle allemande) (pour l'Allemagne).

La BINDER GmbH n'est responsable pour les propriétés de sécurité de la chambre que si tous les travaux de maintenance et la remise en bonne état sont effectués par des électriciens compétents ou par des spécialistes autorisés par BINDER, et si des pièces influençant la sécurité de l'appareil sont, en cas de défaillance, remplacés par des pièces de rechange originales.

L'appareil doit être opéré uniquement avec des pièces accessoires originales BINDER ou avec des pièces accessoires d'autres fournisseurs autorisés par BINDER. L'utilisateur est responsable de tout risque lors de l'utilisation de pièces accessoires non autorisées.



PRECAUTION

Danger de surchauffe.

Endommagement de l'appareil.

- Ø NE PAS installer l'appareil dans des niches non ventilées.
- Ø NE PAS couvrir les sorties d'aération sur la face supérieure.
- Assurez une ventilation suffisante à la dissipation de la chaleur.

Les appareils ne doivent pas être opérés dans des locaux exposés aux explosions.





DANGER

Danger d'explosion.

Danger de vie.

- Ø NE PAS opérer l'appareil dans des locaux exposés aux explosions.
- Ø PAS DE poussières explosifs ou de mélanges explosifs solvant/air dans l'ambiance.

Les appareils ne possèdent aucun moyen de protection d'explosions.





DANGER

Danger d'explosion.

Danger de vie.

- NE JAMAIS introduire de matériaux inflammables ou explosifs à la température de travail dans la chambre.
- PAS DE poussières explosifs ou de mélanges explosifs solvant/air à l'intérieur de la chambre.

Du solvant éventuellement contenu dans le matériel de charge doit être ni explosif ni inflammable. C'està-dire, aucun mélange explosif ne doit jamais former, quelle que soit la concentration du solvant dans la chambre intérieure. La température à l'intérieur de la chambre ne doit jamais dépasser le point d'inflammation et/ou le point de sublimation du produit. Informez-vous sur les caractéristiques physiques et chimiques des échantillons ainsi que sur leur teneur en humidité et leur réaction en cas d'ajout d'énergie thermique.

Informez-vous sur les dangers pour la santé pouvant dériver des matériaux, de leur teneur en humidité ou des produits de réactions issus du procédé d'échauffement. Il doit également prendre des mesures appropriées avant la mise en service de l'appareil, dans le but d'éviter ces dangers.

B / E 07/2017 page 8/40





DANGER

Danger de courant électrique.

Danger de vie.

∅ NE PAS mouiller l'appareil en cours d'opération ou de maintenance.

Les appareils ont été réalisés conformément aux normes allemandes VDE et testés individuellement suivant VDE 0411-1 (IEC 61010-1).

Pendant et après l'opération, la température des surfaces intérieures est proche à la valeur de consigne.





Les sorties d'aération sur la face supérieure, l'intérieur de la chambre, la porte en verre et sa poignée (chez B 28) deviennent chaud lors de l'opération.

Danger de brûlage.

Ø NE PAS toucher les sorties d'aération sur la face supérieure, la porte en verre et sa poignée (B 28), les surfaces intérieures, et le matériel de charge au cours d'opération.

1.6 Utilisation conforme aux dispositions

Les appareils peuvent être utilisés pour l'échauffement exact des matériaux non dangereux et pour le séchage et le traitement thermique par adduction de chaleur des matériaux solides ou pulvérisés et des produits en vrac. Ils peuvent être utilisées pour le séchage p. ex. de la verrerie et pour le stockage à chaud des liquides dans des récipients.

Grâce à l'exactitude de température spatiale précise, les incubateurs B 28 sont spécialement aptes pour l'élevage des cultures à 37 °C typiquement.

Du solvant contenu ne doit être ni explosif ni inflammable. Les composantes du matériel de charge ne doivent jamais former un mélange explosif en contact avec l'air. La température à l'intérieur de la chambre ne doit jamais dépasser le point d'inflammation et/ou le point de sublimation du produit. Des constituants de la matière de charge ne doivent pas entraîner le dégagement de gaz dangereux.

D'autres applications ne sont pas admises.

Les appareils ne sont pas considérés comme dispositifs médicaux au sens de la directive sur les dispositifs médicaux 93/42/EEC.

L'appareil ne doit pas être utilisé pour opérations de séchage, auxquels des grandes quantités de vapeur provoquant de la condensation seront dégagés.



A cause des exigences spécifiées dans la directive sur les dispositifs médicaux (93/42/EEC), les appareils NE SONT PAS destinés à la stérilisation des produits médicaux au sens de la directive.



Le respect des instructions du mode d'emploi et l'exécution des travaux de maintenance (chap. 7) font partie de l'utilisation conforme aux dispositions.



ATTENTION: Pour les appareils en fonctionnement continu sans surveillance, dans le cas d'introduction des échantillons irremplaçables, nous recommandons fortement de distribuer les échantillons sur au moins deux appareils, si possible.



Le matériau de charge ne doit pas contenir des substances corrosives, qui peuvent endommager les composants de l'appareil. Il s'agit en particulier des acides et des halogénures. La BINDER GmbH n'assume aucune responsabilité pour des possibles dégâts de corrosion causés par de telles substances

B / E 07/2017



page 10/40

Les appareils ne possèdent aucun moyen de protection d'explosions.



A DANGER

Danger d'explosion ou d'implosion.

Danger d'intoxication.



Danger de vie.

- Ø NE JAMAIS introduire de matériaux inflammables ou explosifs à la température de travail dans l'appareil, en particulier, aucune source d'énergie comme les piles ou les batteries lithium-ion.
- NE JAMAIS introduire de poussières explosifs ou de mélanges explosifs solvant/air à l'intérieur de l'appareil.
- Ø NE JAMAIS introduire de matériaux pouvant entraîner le dégagement de gaz dangereux.

Lors de l'utilisation prévisible de l'appareil, il n'existe pas de risque pour l'utilisateur en intégrant l'appareil dans des systèmes ou par des conditions spéciales d'environnement ou de fonctionnement en termes de la norme EN 61010-1:2010. A cet effet, il faut observer l'utilisation prévue de l'appareil et de l'ensemble de ses connexions.

2. Description de l'appareil

Les incubateurs B et les étuves de chauffage et de séchage E de BINDER sont équipés d'un chauffage électrique et ont une circulation d'air à convection naturelle.

Les appareils NE sont PAS régulièrement équipés d'une sécurité de température et correspondent ainsi à la classe 0 selon la norme DIN 12880 :2007. Il faut toujours surveiller l'appareil lors de l'opération.



PRECAUTION

Danger de surchauffe.

Endommagement de l'appareil.

Endommagement du matériel de charge.

- Ø NE PAS opérer l'appareil sans surveillance.
- > Toujours surveiller l'appareil lors de l'opération.

Les appareils peuvent être équipés d'option d'une sécurité de surchauffe classe 1.0 conforme à la norme DIN12880:2007 (chap. 6).

La chambre intérieure ainsi que la chambre de préchauffage et l'intérieur des portes sont en acier inox V2A (matériel no. 1.4301, équivalent américain AISI 304). Le boîtier est recouvert d'une peinture pulvérisée RAL 7035. Tous les coins et les bords sont revêtus.

Grâce à leur bonne disposition, les fonctions de l'appareil sont très simples à utiliser. Il faut souligner la facilité de nettoyage de toutes les pièces de l'appareil et l'absence de contaminations désagréables.

Etuves de chauffage et de séchage E : Lors de l'opération à des températures élevées (au-dessus de 150 °C), l'influence de l'oxygène de l'air peut provoquer des colorations sur les surfaces métalliques (brun jaunâtre ou bleu), causé par des oxydations naturelles. Une telle coloration n'a aucun effet sur la fonction de l'appareil et ne va point diminuer sa qualité.

Plage de température à une température ambiante de 18 °C à 40 °C :

- Incubateurs B: Domaine d'ajustement 30 °C à 70 °C, domaine de réglage 5° au-dessus de la température ambiante jusqu'à 70 °C.
- Etuves de chauffage et de séchage E: 60 °C jusqu'à 230 °C.

B / E 07/2017



2.1 Vue d'ensemble de l'incubateur B 28

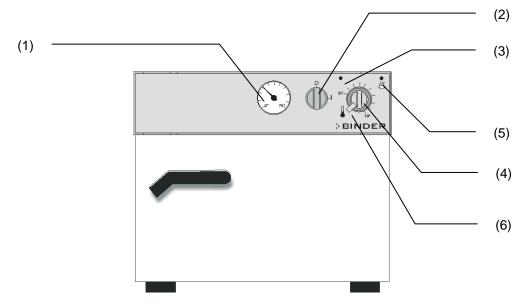


Figure 3: Incubateur B 28

- (1) Thermomètre de contrôle
- (2) Interrupteur principal
- (3) Voyant lumineux vert (étuve prête à fonctionner)

- (4) Thermostat
- (5) Voyant lumineux jaune (témoin de fonctionnement du chauffage)
- (6) Blocage du thermostat

2.2 Vue d'ensemble de l'étuve E 28

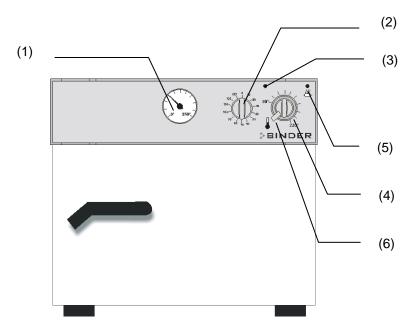


Figure 4: Etuve de chauffage et de séchage E 28

- (1) Thermomètre de contrôle
- (2) Minuterie 0-120 min (en même temps interrupteur principal)
- (3) Voyant lumineux vert (étuve prête à fonctionner)
- (4) Thermostat
- (5) Voyant lumineux jaune (témoin de fonctionnement du chauffage)
- (6) Blocage du thermostat



2.3 Face arrière de l'appareil

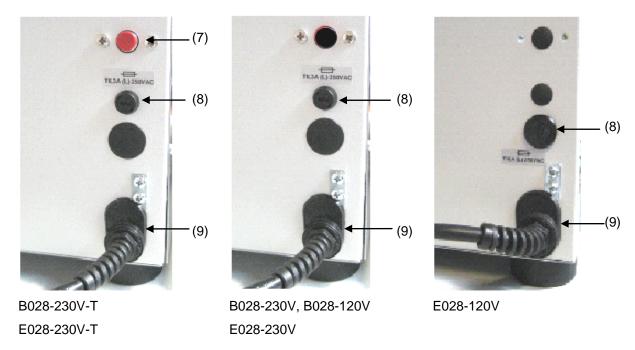


Figure 5: Face arrière B 28 et E 28

- (7) Sécurité de surchauffe classe 1
- (8) Fusible d'appareil
- (9) Câble réseau

3. Etendue de livraison, transport, stockage et emplacement

3.1 Déballage et contrôle de l'appareil et de l'étendue de livraison

Une fois déballé, vérifiez au moyen du bulletin de livraison si l'appareil et les accessoires optionnelles éventuelles ont été livrés complètement et si ceux-ci ont été endommagés pendant le transport. En cas de dommage survenu pendant le transport, en informer immédiatement le transporteur.

Les tests finaux du producteur peuvent causer des traces des clayettes sur les parois intérieures. Cellesci n'ont aucune influence sur les performances de l'appareil.

Veuillez enlever toutes les sécurités de transport ainsi que les bandes adhésives qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur de l'appareil et aux portes et enlevez de l'intérieur les modes d'emploi et du matériel accompagnant.



PRECAUTION

Glissement ou versement de l'appareil.

Endommagement de l'appareil.



- Ø NE PAS lever ou transporter l'appareil par la poignée de la porte ou par la porte.
- ➤ Levez l'appareil avec 2 personnes en le tenant proche aux 4 pieds.

En cas de retour de l'appareil nécessaire, utilisez l'emballage original et respectez les conseils pour un transport sûr (chap. 3.2).

B / E 07/2017 page 12/40



Pour l'élimination de l'emballage de transport, voir chap. 8.1.

Indication au sujet des appareils d'occasion :

Les appareils d'occasion ont servi de tests de courte durée ou ont été présenté à des expositions. Ils sont examinés minutieusement avant leur revente. BINDER garantit l'état technique impeccable de l'appareil.

Les appareils d'occasion sont marqués d'une étiquette collante. Veuillez enlever l'étiquette avant la mise en service de l'appareil.

3.2 Conseils pour le transport approprié

Respectez les conseils pour la mise hors service temporaire (chap. 8.2).



PRECAUTION

Glissement ou versement de l'appareil.

Endommagement de l'appareil.



- Transportez l'appareil dans l'emballage d'origine.
- Protégez l'appareil par des élingues de transport.
- Ø NE PAS lever ou transporter l'appareil par la poignée de la porte ou par la porte.
- Levez l'appareil avec 2 personnes en le tenant proche aux 4 pieds.
- Température ambiante permise pour le transport : -10 °C à +60 °C.

Vous pouvez commander des emballages et des palettes pour le transport chez le service BINDER.

3.3 Stockage

Stockage temporaire de l'appareil dans un endroit clos et sec. Respectez les conseils pour la mise hors service temporaire (chap. 8.2).

- Température ambiante permise pour le stockage : -10 °C à +60 °C.
- Humidité ambiante permise : max. 70 % r.h. non condensant

Si suite au stockage dans une ambiance froide, l'appareil est transporté au site d'installation pour le mettre en opération, de la condensation peut se former. Attendez au moins 1 heure avant la mise en marche jusqu'à ce que l'appareil ait atteint la température ambiante et soit complètement sec.

3.4 Emplacement et conditions d'environnement

Installez l'appareil à un endroit bien aéré et sec sur une surface plane, non inflammable et sans vibrations. Nivelez-la à l'aide d'un niveau à bulle. Le site 'd'installation doit être capable de supporter le poids de l'appareil (voir les données techniques, chap. 9.3 et 9.4). Les appareils sont destinés à être installés dans des endroits clos



PRECAUTION

Danger de surchauffe.

Endommagement de l'appareil.

- Ø NE PAS installer l'appareil dans des niches non ventilées.
- > Assurez une ventilation suffisante à la dissipation de la chaleur.

B / E 07/2017



• Température ambiante permise pour l'opération : +18 °C à +40 °C. Lors des températures ambiantes élevées, des fluctuations de température sont possibles.



La température ambiante ne doit pas sensiblement dépasser la température ambiante indiquée de +22 °C +/- 3 °C à laquelle se rapportent les données techniques. En cas de conditions ambiantes déviantes, les données peuvent changer.

- Humidité ambiante permise : max. 70 % r.h. non condensant
- Niveau d'installation: max. 2000m au-dessus du niveau de la mer.

Si vous installez plusieurs appareils de mêmes dimensions l'un à côté de l'autre, veillez à ce qu'il y ait un écartement de 250 mm entre eux. Ecartement aux murs: derrière 100 mm, latéral 160 mm. Gardez une distance libre au-dessus de l'appareil de 100 mm minimum.

Les appareils ne peuvent être empilés.

Pour achever la séparation totale du réseau électrique, il faut tirer la fiche de secteur. Installez l'appareil de façon que la fiche soit bien accessible et se fait retirer facilement en cas de danger.

Pour l'utilisateur, il n'y a pas de risque de surtensions temporaires au sens de la norme EN61010-1:2010.

L'appareil ne doit pas être opéré dans des locaux exposés aux explosions.





Danger d'explosion.

Danger de vie.

- Ø NE PAS opérer l'appareil dans des locaux exposés aux explosions.
- PAS DE poussières explosifs ou de mélanges explosifs solvant/air dans l'ambiance.

B / E 07/2017 page 14/40



4. Installation de l'appareil et connexions

4.1 Branchement électrique

Les appareils sont fournis prêts pour la connexion et sont munis d'un câble fixe d'alimentation secteur d'au moins 1800 mm de longueur.

| Modèle | Fiche secteur | Tension nominale +/- 10% à la fréquence de secteur indiquée | Type de courant |
|--------------|------------------------------|---|-----------------|
| B 28 | Fiche de prise de courant de | 230 V à 50 Hz | 1N~ |
| E 28 | sécurité | 230 V à 60 Hz | 111/~ |
| B 28 (120 V) | NEMA 5-15P | 115 V À 60 Hz | 1N~ |
| E 28 (120 V) | INCIVIA 5-15P | 115 V A 60 HZ | 111/~ |

- La prise mâle domestique doit également avoir un conducteur de protection. Assurez-vous que la connexion du conducteur de protection des installations domestiques au conducteur de protection de l'appareil respecte les dernières technologies. Les conducteurs de protection de la prise mâle et de la fiche doivent être compatibles!
- Avant de brancher l'appareil et la première mise en service, contrôlez la tension du secteur.
 Comparez ces valeurs aux données de la plaque signalétique de l'appareil (sur la côté gauche de l'appareil, chap. 1.4).
- Quand vous branchez l'appareil, respectez les réglementations EDF (en France) et VDE (en R.F.A.).
 Nous recommandons l'utilisation d'un disjoncteur de courant résiduel.
- Degré de pollution selon IEC 61010-1: 2
- Catégorie de surtension selon IEC 61010-1: II



PRECAUTION

Danger par tension du secteur inadéquate.

Endommagement de l'appareil.

- > Contrôlez la tension du secteur avant de brancher l'appareil et le mettre en service.
- > Comparez la tension du secteur aux donnés sur la plaque signalétique.

Veuillez vous référer aussi sur les données techniques (chap. 9.3 et 9.4).



Pour achever la séparation totale du réseau électrique, il faut tirer la fiche de secteur. Installez l'appareil de façon que la fiche soit bien accessible et se fait retirer facilement en cas de danger.

B / E 07/2017 page 15/40



5. Mise en service

5.1 Mise en marche de l'appareil

Les appareils chauffants peuvent causer des odeurs pendant les premiers jours après la mise en marche. Cela ne présente pas un défaut de qualité. Pour réduire la formation d'odeurs le plus vite possible, nous recommandons de chauffer l'appareil à sa température nominale pendant une journée et de bien aérer l'endroit pendant ce temps.

5.1.1 Mise en marche de l'incubateur B 28 par l'interrupteur principal

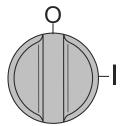


Figure 6: Interrupteur principal (B 28)

Mettez l'interrupteur principal (2) en position I. Le témoin lumineux vert (3) indique que l'incubateur est prêt à fonctionner.

5.1.2 Mise en marche de l'étuve de chauffage et de séchage E 28 par la minuterie

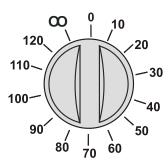


Figure 7: Minuterie 0-120 min (E 28)

En position 0, le chauffage est arrêté de façon permanente.

Quand vous tournez à fond le bouton en sens inverse des aiguilles d'une montre (position ∞), l'appareil est en fonctionnement continu (∞) , c'est-à-dire que le chauffage travaille de façon permanente. Le témoin lumineux vert (3) indique l'opération de l'appareil.

Pour définir le temps de fonctionnement du chauffage, tournez le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre. Le témoin lumineux vert (3) indique l'opération du chauffage. En fin du temps réglé, le chauffage s'arrête. Le témoin lumineux vert s'éteint.

5.2 Réglage de température

Le réglage de la température est identique chez les appareils E et B. Les régulateurs de température se distinguent seulement en leur plage de température.

Réglez le thermostat (4) à la température souhaitée. Arrêtez le bouton avec la vis de bocage (6).

Le témoin lumineux jaune (5) s'allumant indique que le chauffage est actif. Quand la température réglée est atteinte, le voyant lumineux jaune clignote ainsi indiquant l'équilibre de la température.



Pour obtenir par un réglage de température très précis, veillez toujours à tourner le bouton du thermostat (4) dans le sens des aiguilles d'une montre. Avant de régler une valeur de consigne, retourner le bouton en sens inverse jusqu'à la butée de cadran.



5.3 Apport d'air frais

La glissière du clapet d'aération située à l'intérieur de l'appareil en haut au plafond permet de réguler l'apport d'air frais.

Lorsque le clapet d'aération est ouvert, la précision de la température ambiante peut être influencée de façon négative par environ 5%.

Les sorties d'aération sur la face supérieure deviennent chauds lord de l'opération. Ne les couvrez pas.



PRECAUTION

Danger de surchauffe.

Endommagement de l'appareil.

- Ø NE PAS toucher les sorties d'aération sur la face supérieure au cours d'opération.
- Ø NE PAS couvrir les sorties d'aération sur la face supérieure.

5.4 Stérilisation à l'air chaud E28

Objets pouvant être stérilises: Instruments, verres et instrumentes en verre, seringues (aucune matière plastique, aucun matériau de pansement).

Température de stérilisation: 180 °C.

Temps de stérilisation: 30 minutes environ après l'obtention de la température de stérilisation. Pour les cassettes, augmenter le temps de stérilisation de 15 à 30 minutes environ.



A cause des exigences spéciales selon la loi des produits médicaux (MDD). Ces appareils NE SONT PAS destinés à la stérilisation des produits médicaux selon la directive 93/42/EWG.

6. Sécurité de surchauffe classe 1 (option)

L'appareil peut être équipé d'option d'un dispositif de sécurité de température classe 1.0 conforme à la norme DIN 12880. Celui-ci sert à protéger l'appareil et l'empêche, en cas de défaillances plus importantes, de représenter un danger sérieux.



Cette option permet d'opérer l'appareil sans surveillance.

Si la température nominale est dépassée par 25 °C environ, le dispositif de sécurité de température éteint l'appareil de façon permanente.

Quand la température de l'appareil a diminuée, vous pouvez activer de nouveau le chauffage par le bouton RESET. Ce bouton se trouve au dos l'appareil en bas à droite. Lors des arrêts répétés de l'appareil, faites examiner et éliminer l'origine de l'anomalie par un spécialiste.



Si la sécurité de surchauffe se déclenche plusieurs fois, contactez le service après-vente autorisé ou le service BINDER.

B / E 07/2017 page 17/40



7. Maintenance, nettoyage et service après-vente

7.1 Intervalles de maintenance, service après-vente





DANGER

Danger de courant électrique.

Danger de vie.



- Ø NE PAS mouiller l'appareil en cours d'opération ou de maintenance.
- Ø NE PAS démonter la paroi d'arrière de l'appareil.
- Avant tout travail de maintenance, arrêtez l'appareil à l'interrupteur principal (B 28) ou par la minuterie (E 28) et débranchez-le tirant la fiche de secteur.
- > Tous les travaux sont à effectuer par des électriciens compétents ou par des spécialistes autorisés par BINDER.

Effectuez au moins une fois par an les travaux réguliers de maintenance.



Des travaux de maintenance effectués par du personnel de service non autorisé entraîneront l'annulation de la garantie.



Changez le joint de porte uniquement en état froid. Sinon, il y a risque de l'endommager.

Nous recommandons de souscrire un contrat de maintenance. Pour des plus amples informations, veuillez vous renseigner au service après-vente BINDER:

BINDER ligne directe Tél.: +49 (0) 7462 2005 555
BINDER ligne directe Fax: +49 (0) 7462 2005 93555
BINDER courrier électronique de service: service@binder-world.com

BINDER ligne directe de service U.S.A.: +1 866 885 9794 ou +1 631 224 4340 x3

(gratuit aux Etats-Unis)

BINDER ligne directe Asie Pacifique: +852 390 705 04 ou +852 390 705 03

BINDER ligne directe Russie et CEI +7 495 988 15 16

BINDER Internet: http://www.binder-world.com
BINDER adresse postale: BINDER GmbH, boîte postale 102,
78502 Tuttlingen, Allemagne

Clients internationaux, veuillez contacter votre distributeur local BINDER.

7.2 Nettoyage et décontamination

Après chaque utilisation de l'appareil, effectuez le nettoyage afin d'éviter des dommages de corrosion potentiels causés par les ingrédients du matériau d'essai.





DANGER

Danger de courant électrique.

Danger de vie.



- NE PAS arroser les surfaces extérieures et intérieures d'eau ou de nettoyant.
- Avant le nettoyage, arrêtez l'appareil et débranchez-le tirant la fiche de secteur.
- Séchez l'appareil complètement avant mise en opération.

B / E 07/2017



7.2.1 Nettoyage

Mettez hors tension l'appareil avant le nettoyage. Tirez la fiche de secteur.



L'intérieur de l'appareil doit être maintenu propre. Éliminez soigneusement les résidus du matériau de charge.

Essuyez les surfaces avec un chiffon mouillé. En outre vous pouvez utiliser les nettoyants suivants:

| Surfaces extérieures, l'intérieur de chambre, clayettes, joints de porte | Des produits de nettoyage de type commercial sans acide ni halogénures. Solutions d'alcool. Nous recommandons l'utilisation du produit nettoyant neutre Art. No. 1002-0016. |
|---|---|
| Panneau d'instrumentation | Des produits de nettoyage de type commercial sans acide ni halogénures. Nous recommandons l'utilisation du produit nettoyant neutre Art. No. 1002-0016. |
| Parties de charnière galvanisées, face arrière de l'appareil | Des produits de nettoyage de type commercial sans acide ni halogénures. NE PAS utiliser le produit nettoyant neutre sur des surfaces galvanisées. |

N'utilisez pas de produits de nettoyage qui pourraient causer un danger en raison de la réaction avec les composants de l'appareil ou le matériau de charge. En cas de doute quant à la convenance de produits de nettoyage, veuillez contacter le S.A.V. BINDER.



Pour un nettoyage de l'enceinte avec tous les aménagements possibles, nous recommandons l'utilisation du produit nettoyant neutre Art. No. 1002-0016.

En cas de détériorations de corrosion éventuelles suite à l'utilisation d'autres nettoyants, la BINDER GmbH décline toute responsabilité.

La BINDER GmbH n'assume aucune responsabilité pour des possibles dégâts de corrosion causés par un manque de nettoyage.



PRECAUTION

Danger de corrosion.

Endommagement de l'appareil.

- Ø NE PAS utiliser des nettoyants contenant de l'acide ou du chlore.
- Ø NE PAS utiliser le produit nettoyant neutre sur d'autres types de surface (p.ex. les parties de charnière galvanisées ou la face arrière de l'appareil)



Pour protéger les surfaces, effectuez rapidement le nettoyage.

Suite au nettoyage, enlevez complètement les nettoyants des surfaces avec un chiffon mouillé. Laissez sécher l'appareil.



N'utilisez PAS de la lessive de savon pour le nettoyage, parce qu'elle peut contenir des chlorures.



Pendant chaque nettoyage, veillez à la protection des personnes adaptée aux risques.

B / E 07/2017 page 19/40



Suite au nettoyage, laissez la porte de l'appareil ouverte ou enlevez les bouchons des portes d'accès.



Le produit nettoyant neutre peut provoquer des problèmes de santé en contact avec la peau et par ingestion. Respectez les instructions d'utilisations et les indications de sécurité indiquées sur la bouteille du produit nettoyant neutre.

Précautions recommandées: Pour protéger les yeux, portez des lunettes protectrices étanches. Des gants de protection appropriés en plein contact: caoutchouc butylique ou nitrile, temps de percée > 480 minutes.











Contact avec la peau, ingestion.

Lésions cutanées et oculaires causées par des brûlures chimiques.

- Ø Ne pas ingérer. Tenir à l'écart des aliments et boissons.
- Ø NE PAS vider dans les égouts.
- > Porter des gants et des lunettes protectrices.
- Eviter le contact avec la peau.

7.2.2 Décontamination

L'opérateur doit s'assurer que la décontamination appropriée est effectuée, suite à une contamination de l'appareil par des substances dangereuses.

Mettez hors tension l'appareil avant la décontamination chimique. Tirez la fiche de secteur.

N'utilisez pas de produits de décontamination qui pourraient causer un danger en raison de la réaction avec les composants de l'appareil ou le matériau de charge. En cas de doute quant à la convenance de produits de nettoyage, veuillez contacter le S.A.V. BINDER.

Désinfectants appropriés:

| L'intérieur de chambre | Des désinfectants de surface de type commercial sans acide ni halogénures. |
|------------------------|--|
| | Solutions d'alcool. |
| | Nous recommandons l'utilisation du spray désinfectant Art. No. 1002-0022. |



Pour la décontamination chimique, nous recommandons le spray désinfectant Art. no. 1002-0022.

En cas de détériorations de corrosion éventuelles suite à l'utilisation d'autres désinfectants, la BINDER GmbH décline toute responsabilité.



Pendant chaque décontamination, veillez à la protection des personnes adaptée aux risques.

B / E 07/2017 page 20/40



En cas de contamination de la chambre intérieure avec des matières biologiques ou chimiques dangereuses, il y a en principe 3 procédures possibles, dépendant du type de contamination et du matériel de charge :

- (1) Les étuves de chauffage et de séchage E peuvent être stérilisées à l'air chaud à 190 °C pour 30 minutes au moins. Avant de commencer, tous les matériaux combustibles doivent être enlevés de la chambre intérieure.
- (2) Aspergez l'intérieur de l'appareil avec un désinfectant approprié.
 - Avant la mise en service, il faut bien sécher et aérer l'appareil car des gaz explosifs peuvent se former pendant la désinfection.
- (3) Au besoin, un technicien peut démonter la chambre intérieure afin de nettoyer la chambre de préchauffage ou de remplacer des pièces trop souillées. Les pièces de la chambre intérieure peuvent être stérilisées dans un stérilisateur ou un autoclave.



En contact avec les yeux, le spray désinfectant peut provoquer des lésions oculaires causées par des brûlures. Respectez les instructions d'utilisations et les indications de sécurité indiquées sur la bouteille du spray désinfectant.

Précautions recommandées: Pour protéger les yeux, portez des lunettes protectrices étanches.





Contact avec les yeux.

Lésions oculaires causées par des brûlures chimiques.



- Ø NE PAS vider dans les égouts.
- > Porter des lunettes protectrices.



Suivant l'utilisation du spray désinfectant, laissez sécher l'appareil et l'aérer suffisamment.

7.3 Renvoi d'un appareil à la BINDER GmbH

La réception d'appareils BINDER retournés à notre usine pour réparation ou pour d'autres raisons n'aura lieu qu'après présentation du **numéro d'autorisation** (numéro RMA) que nous avons attribué. Ce numéro vous sera communiqué à la réception de votre réclamation par téléphone ou par écrit avant le renvoi (!) de l'appareil BINDER à notre usine. Le numéro d'autorisation est attribué après communication des renseignements suivants:

- Modèle de l'appareil et numéro de série
- Date d'achat
- Nom et adresse de la maison où vous avez acheté l'appareil
- Nature du mauvais fonctionnement ou description exacte du défaut
- Votre adresse complète, le cas échéant la personne à contacter et sa disponibilité
- Lieu d'implantation
- Attestation de non-contamination (chap. 12), au préalable par fax

Le numéro d'autorisation doit être appliqué bien visiblement sur l'emballage d'origine ou clairement spécifié sur les papiers de livraison.



Sans le numéro d'autorisation, nous ne pouvons pas, pour des raisons de sécurité, réceptionner la marchandise que vous nous renvoyez.

Adresse de retour: BINDER GmbH Gänsäcker 16

Abteilung Service 78502 Tuttlingen, Allemagne

B / E 07/2017 page 21/40



8. Elimination

8.1 Elimination de l'emballage de transport

| Elément d'emballage | Matériau | Elimination |
|---|---|------------------------|
| Ruban pour fixage sur la palette | Matière plastique | Recyclage de plastique |
| Boîte d'emballage | Carton | Recyclage de papier |
| avec des agrafes en métal | Métal | Recyclage de métal |
| Bordure de protection | Styropor [®] | Recyclage de plastique |
| Protection de porte et des clayettes | Mousse PE | Recyclage de plastique |
| Sachet pour mode d'emploi | Feuille en matière plastique (polyéthylène) | Recyclage de plastique |
| Feuille de coussin d'air (emballage des accessoires optionnels) | Feuille en matière plastique (polyéthylène) | Recyclage de plastique |

Sans possibilité de recyclage vous pouvez éliminer tous les composants d'emballage dans l'ordure commun (déchets ménagers).

8.2 Mise hors service

Arrêtez l'appareil au commutateur principal (2). Débranchez l'appareil du réseau électrique.



Lors de l'arrêt par le commutateur principal (2), les paramètres restent mémorisés.

- Mise hors service temporaire: Respectez les indications pour le stockage approprié, chap. 3.3.
- Mise hors service définitive: Eliminez l'appareil comme décrit dans chap. 8.3 à 8.5.

8.3 Elimination de l'appareil dans la République Fédérale d'Allemagne

Les appareils BINDER sont classifiés conformément à l'annexe I de la directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) comme des « instruments de contrôle et de surveillance » (catégorie 9) destinés uniquement à un usage professionnel. Ils ne doivent pas être déposés aux dépôts publics.

Les appareils sont marqués du symbole DEEE (poubelle sur roues barrée d'une croix et rectangle noir) pour les équipements électriques et électroniques qui ont été mis sur le marché après le 13 août 2005 et font l'objet d'une collecte sélective selon la directive 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et da la loi Allemande pour les équipements électriques et électroniques (Elektro- und Elektronikgerätegesetz, ElektroG). Une grande partie des matériaux doit être recyclée en vue de la protection de l'environnement.



Suite à la fin d'utilisation, laissez éliminer l'appareil selon la loi allemande pour les équipements électriques et électroniques (Elektro- und Elektronikgerätegesetz, ElektroG) du 20/10/2015 (BGBI. I S. 1739) ou contactez le service BINDER qui va organiser la reprise et l'élimination de l'appareil selon la loi Allemande pour les équipements électriques et électroniques (Elektro- und Elektronikgerätegesetz, ElektroG) du 20/10/2015 (BGBI. I S. 1739).

B / E 07/2017 page 22/40





PRECAUTION

Infraction à la législation en vigueur.

- Ø NE PAS éliminer les appareils BINDER aux dépôts publics.
- Laissez éliminer correctement l'appareil par une entreprise de recyclage certifiée selon la loi allemande pour les équipements électriques et électroniques (Elektro- und Elektronikgerätegesetz, ElektroG) du 20/10/2015 (BGBI. I S. 1739).

ou bien

Chargez de l'élimination de l'appareil le service BINDER. Les conditions générales de vente de la BINDER GmbH valides lors de l'achat de l'appareil sont en vigueur.

Des appareils BINDER usagés sont démontés lors de leur recyclage dans des matières primaires selon la directive 2012/19/UE par des entreprises certifiées. En vue d'exclusion tout risque pour la santé des employés des entreprises de recyclage, les appareils doivent être libres de matières de nature toxique, infectante ou radioactive.



L'utilisateur de l'appareil est responsable que l'appareil soit libre de matières de nature toxique, infectante ou radioactive avant de le de délivrer à l'entreprise chargée d'élimination.

- Nettoyez l'appareil de tout polluant toxique introduit ou adhérent avant l'élimination.
- Désinfectez l'appareil de toute source d'infection avant l'élimination. Tenez compte du fait que des sources d'infection peuvent aussi se trouver dehors de la chambre interne.
- Si vous n'arrivez pas à libérez l'appareil certainement des substances toxiques ou des sources d'infection, éliminez-le selon les réglementations nationales comme des déchets spécifiques.
- Remplissez le certificat de non-contamination (chap. 12) et joignez-le à l'appareil.





AVERTISSEMENT

Pollution / contamination de l'appareil par des matières de nature toxique, infectante ou radioactive.



Danger d'empoisonnement.

Danger d'infection.

- Ø NE JAMAIS amener l'appareil pollué par des substances toxiques adhérentes ou des sources d'infection au recyclage selon la directive 2012/19/UE.
- Avant l'élimination, libérez l'appareil des substances toxiques ou des sources d'infection.
- ➤ Si l'appareil est pollué par des substances toxiques ou des sources d'infection impossibles à enlever, éliminez-le selon les réglementations nationales comme des déchets spécifiques.

8.4 Elimination de l'appareil dans les états de l'Union Européenne à part la République Fédérale d'Allemagne

Les appareils BINDER sont classifiés conformément à l'annexe I de la directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) comme des « instruments de contrôle et de surveillance » (catégorie 9) destinés uniquement à un usage professionnel. Ils ne doivent pas être déposés aux dépôts publics.

B / E 07/2017 page 23/40



Les appareils sont marqués du symbole DEEE (poubelle sur roues barrée d'une croix et rectangle noir) pour les équipements électriques et électroniques qui ont été mis sur le marché après le 13 août 2005 et font l'objet d'une collecte sélective selon la directive 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).



Suite à la fin d'utilisation, avertissez le distributeur chez lequel vous avez acheté l'appareil pour que celui-ci reprenne et élimine l'appareil selon la directive 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).





PRECAUTION

Infraction à la législation en vigueur.

- Ø NE PAS éliminer les appareils BINDER aux dépôts publics.
- Laisser éliminer correctement l'appareil par une entreprise de recyclage certifiée selon la transposition nationale de la directive 2012/19/UE.

ou bien

- > Chargez de l'élimination le distributeur chez lequel vous avez acheté l'appareil. Les stipulations conclus avec le distributeur lors de l'achat de l'appareil (p. ex. ses conditions générales de vente) sont en vigueur.
- Si votre distributeur n'est pas capable de reprendre et d'éliminer l'appareil, veuillez contacter le service BINDER.

Des appareils BINDER usagés sont démontés lors de leur recyclage dans des matières primaires selon la directive 2012/19/UE par des entreprises certifiées. En vue d'exclusion tout risque pour la santé des employés des entreprises de recyclage, les appareils doivent être libres de matières de nature toxique, infectante ou radioactive.



L'utilisateur de l'appareil est responsable que l'appareil soit libre de matières de nature toxique, infectante ou radioactive avant de le de délivrer à l'entreprise chargée d'élimination.

- Nettoyez l'appareil de tout polluant toxique introduit ou adhérent avant l'élimination.
- Désinfectez l'appareil de toute source d'infection avant l'élimination. Tenez compte du fait que des sources d'infection peuvent aussi se trouver dehors de la chambre interne.
- Si vous n'arrivez pas à libérez l'appareil certainement des substances toxiques ou des sources d'infection, éliminez-le selon les réglementations nationales comme des déchets spécifiques.
- Remplissez le certificat de non-contamination (chap. 12) et joignez-le à l'appareil.



AVERTISSEMENT

Pollution / contamination de l'appareil par des matières de nature toxique, infectante ou radioactive.



Danger d'empoisonnement.

Danger d'infection.

- Ø NE JAMAIS amener l'appareil pollué par des substances toxiques adhérentes ou des sources d'infection au recyclage selon la directive 2012/19/UE.
- Avant l'élimination, libérez l'appareil des substances toxiques ou des sources d'infection.
- Si l'appareil est pollué par des substances toxiques ou des sources d'infection impossibles à enlever, éliminez-le selon les réglementations nationales comme des déchets spécifiques.

B / E 07/2017 page 24/40



8.5 Elimination de l'appareil dans les états non appartenant à l'Union Européenne



PRECAUTION

Dégâts causés à l'environnement.



- ➤ Pour la mise hors service définitive et l'élimination de l'appareil, veuillez contacter le service BINDER.
- Lors de l'élimination, conformez-vous aux dispositions légales de droit public pour une élimination conforme et le respect de l'environnement.

La carte mère de l'appareil est munie d'une pile au lithium. Eliminez-la conformément aux prescriptions nationales.

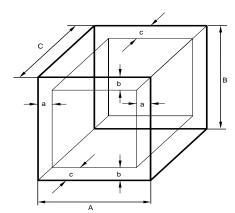
9. Description technique

9.1 Calibrage et ajustage effectués en usine

L'appareil a été calibré et ajusté en usine. Le calibrage et l'ajustage sont décrits et effectués par des instructions de contrôle standardisées dans le système d'assurance de la qualité BINDER selon DIN EN ISO 9001 (certifié depuis décembre 1996 par TÜV CERT). Par ailleurs l'équipement de vérification utilisé est soumis à l'observation de l'équipement de vérification décrit dans le système d'assurance de la qualité BINDER selon DIN EN ISO 9001 et est calibré et vérifié régulièrement en relation à un standard DKD.

9.2 Définition du volume utile

Le volume utile illustré ci-dessous est calculé comme suit :



A, B, C = dimensions intérieures (largeur, hauteur, profondeur) a, b, c = espace libre entre les parois

$$a = 0.1*A$$

 $b = 0.1*B$

c = 0,1*C

$$V_{UTILE} = (A - 2 * a) * (B - 2 * b) * (C - 2 * c)$$

Figure 8: Détermination du volume utile

Les données techniques se réfèrent sur le volume utile.



Ne pas placer le matériel dehors le volume utile.

Ne pas remplir le volume utile plus qu'à la moitié, pour pouvoir garantir une circulation d'air suffisante.

Ne pas diviser le volume utile avec du matériel spacieux.

Ne pas placer le matériel très proche l'un de l'autre, mais laisser de l'espace pour permettre de la circulation entre eux et ainsi la répartition homogène de la température.



E 28: A des températures de travail inférieures à env. 70 °C et de très peu de charge, des fluctuations de températures résultant des conditions physiques existantes sont possibles. Pour les réduire, nous recommandons de suffisamment charger l'appareil (au moins de 20 % du volume utile).



9.3 Coupe-circuit miniature

Les appareils sont protégés contre le courant de surcharge par un coupe-circuit miniature accessible de l'extérieur. Le coupe-circuit miniature se trouve au côté droite de l'appareil, au-dessus de la décharge de traction du câble de distribution. Le porte-fusible est équipe d'une cartouche fusible 5 x 20 mm. En cas de remplacement d'un fusible de sécurité, il faut le remplacer uniquement par un fusible des mêmes données nominales qui sont indiquées parmi les données techniques de l'appareil en question.

9.4 Données techniques B 28

| Dimensions extérieures | | | | |
|--|---|----------------|-------------|--|
| Largeur nette | | mm | 580 | |
| Hauteur brute (pieds inclus) | | mm | 402 | |
| Profondeur nette | | mm | 425 | |
| Profondeur brute (poignée de port | e inclus) | mm | 510 | |
| Ecart de mur en arrière (minimum |) | mm | 100 | |
| Ecart de mur latéral (minimum) | | mm | 160 | |
| Portes | | | | |
| Nombre de portes | | | 1 | |
| Nombre de portes en verre | | | 1 | |
| Dimensions intérieures | | | | |
| Largeur | | mm | 400 | |
| Hauteur | | mm | 280 | |
| Profondeur | | mm | 250 | |
| Volume de chambre intérieure | | I | 28 | |
| Clayettes | | | | |
| Nombre de clayettes (en série) | | | 2 | |
| Nombre de clayettes (max.) | | | 4 | |
| Poids max. par clayette | | kg | 10 | |
| Poids total max. admissible | | kg | 25 | |
| Poids | | | | |
| Poids d'appareil vide | | kg | 23 | |
| Données de température | | | | |
| Plage de température, 5 °C au-de | ssus de la temp. ambiante jusqu'à | °C | 70 | |
| Dérive/temps à 37 °C | | ±Κ | 1 | |
| Données électriques version 23 | 0V (variantes de modèle B028-230 | V, B028-230V-1 | Γ) | |
| Type de protection selon la norme | EN 60529 | IP | 20 | |
| Tension nominale (+/-10%) | à 50 Hz de fréquence réseau | V | 230 | |
| Tension normale (+/-1076) | à 60 Hz de fréquence réseau | V | 230 | |
| Type de courant | | | 1N~ | |
| Puissance nominale | | kW | 0,25 | |
| Fiche secteur | | Fiche | de sécurité | |
| Catégorie de surtension selon IEC 61010-1 | | | II | |
| Degré de pollution selon IEC 61010-1 | | | 2 | |
| Fusible d'appareil 5x20 mm / 250V / inerte T / extérieur | | А | 6,3 | |

B / E 07/2017 page 26/40



| Données électriques version 120V (pour les Etat Unis et le Canada) (variante de modèle B028-120V) | | |
|--|------|-------|
| Tension nominale (+/- 10%) à 60 Hz de fréquence réseau V 115 | | |
| Puissance nominale | kW | 0,20 |
| Fiche de secteur | NEMA | 5-15P |

Toutes les caractéristiques techniques sont valables uniquement pour les modèles standards vides à une température ambiante de +22 °C +/- 3 °C et avec une variation de la tension du secteur de +/-10%. Les données techniques sont déterminées conformément au standard d'usine BINDER Partie 1:2015 sur le modèle de la norme DIN 12880:2007.

Toutes les indications sont des valeurs moyennes typiques pour les appareils produits en série. Tous droits de modifications techniques réservés.

9.5 Données techniques E 28

| Dimensions extérieures | | | | |
|---|----------------|---------|--|--|
| Largeur nette | | mm | 580 | |
| Hauteur brute (pieds inclus) | | mm | 402 | |
| Profondeur nette | | mm | 425 | |
| Profondeur brute (poignée de porte inclus) | | mm | 475 | |
| Ecart de mur en arrière (minimum) | | mm | 100 | |
| Ecart de mur latéral (minimum) | | mm | 160 | |
| Portes | | | <u> </u> | |
| Nombre de portes | | | 1 | |
| Dimensions intérieures | | | <u>, </u> | |
| Largeur | | mm | 400 | |
| Hauteur | | mm | 280 | |
| Profondeur | | mm | 250 | |
| Volume chambre | | I | 28 | |
| Clayettes | | | | |
| Nombre de clayettes (en série) | | | 2 | |
| Nombre de clayettes (max.) | | | 4 | |
| Poids max. par clayette | | kg | 10 | |
| Poids total max. admissible | | kg | 25 | |
| Poids | | | | |
| Poids d'appareil vide | | kg | 22 | |
| Données de température | | | | |
| Plage de température | | °C | 60 à 230 | |
| Dérive/temps | à 70 °C | ± K | 1,5 | |
| Homogénéité | à 70 °C | ±Κ | 3 | |
| Temps d'échauffement | jusqu'à 70 °C | minutes | 28 | |
| Temps d'echadhement | jusqu'à 150 °C | minutes | 36 | |
| Temps de recouvrement | à 70 °C | minutes | 11 | |
| (porte ouverte pendant 30 sec.) | à 150 °C | minutes | 19 | |
| Données de changement d'air | | | | |
| Changement d'air (clapet d'aération ouvert) | à 70 °C | x/h | 30 | |

B / E 07/2017 page 27/40



| Données électriques E 28 version 230V (variantes de modèle E028-230V, E028-230V-T) | | | |
|--|-----------------------------|-------------------|-------|
| IP type de protection selon la r | IP | 20 | |
| Tanaisa naminala (. (400)) | à 50 Hz de fréquence réseau | V | 230 |
| Tension nominale (+/-10%) | à 60 Hz de fréquence réseau | V | 230 |
| Type de courant | | | 1N~ |
| Puissance nominale | | kW | 0,80 |
| Fiche secteur | | Fiche de sécurité | |
| Catégorie de surtension selon IEC 61010-1 | | | II |
| Degré de pollution selon IEC 61010-1 | | | 2 |
| Fusible d'appareil 5x20 mm / 250V / inerte T / extérieur | | А | 6,3 |
| Données électriques E 28 version 120V (pour les Etat Unis et le Canada) (variante de modèle E028-120V) | | | |
| Tension nominale (+/-10%) à 60 Hz de fréquence réseau | | V | 115 |
| Fiche secteur | | NEMA | 5-15P |
| Fusible d'appareil 5x20 mm / 250V / inerte T / extérieur | | А | 10 |

Toutes les caractéristiques techniques sont valables uniquement pour les modèles standards vides à une température ambiante de +22 °C +/- 3 °C et avec une variation de la tension du secteur de ±10%. Les données techniques sont déterminées conformément au standard d'usine BINDER Partie 1:2015 sur le modèle de la norme DIN 12880:2007.

Toutes les indications sont des valeurs moyennes typiques pour les appareils produits en série. Tous droits de modifications techniques réservés.



Si vous chargez l'appareil à capacité totale, des écarts des vitesses de chauffage par rapport aux valeurs données sont possibles du fait de la charge.

B / E 07/2017 page 28/40



9.6 Equipement et options (extrait)



L'appareil doit être opéré uniquement avec des pièces accessoires originales BINDER ou avec des pièces accessoires d'autres fournisseurs autorisés par BINDER. L'utilisateur est responsable de tout risque lors de l'utilisation de pièces accessoires non autorisées.

| | B 28 | E 28 | | |
|---|------|------|--|--|
| Equipement standard | | | | |
| Thermostat hydraulique - mécanique | • | • | | |
| Thermomètre analogue | • | • | | |
| Minuterie 0-120 min. | | • | | |
| Porte vitrée intérieure | • | | | |
| Clapet d`aération ajustable | • | • | | |
| Options / accessoires | | | | |
| Clayette chromée | 0 | 0 | | |
| Clayette perforée en acier inox | 0 | 0 | | |
| Sécurité de surchauffe classe 1 selon DIN 12880 :2007 | 0 | 0 | | |
| Supports antidérapants en caoutchouc pour l'empilage sûr (4 pièces) | 0 | 0 | | |
| Produit nettoyant neutre (concentré liquide) | 0 | 0 | | |

Légende: ● Equipement standard O en option -- non disponible

9.7 Accessoires et pièces de rechange (extrait)



La BINDER GmbH n'est responsable pour les propriétés de sécurité de l'appareil que si tous les travaux de maintenance et la remise en bonne état sont effectués par des électriciens compétents ou par des spécialistes autorisés par BINDER, et si des pièces influençant la sécurité de l'appareil sont, en cas de défaillance, remplacés par des pièces de rechange originales. L'utilisateur est responsable de tout risque lors de l'utilisation de pièces accessoires non autorisées.

| | B 28 | E 28 |
|---|--|---|
| Dénomination | Pièce no° | Pièce no° |
| Clayette chromée | 6004-0001 | 6004-0001 |
| Clayette perforée en acier inox | 6004-0028 | 6004-0028 |
| Joint de porte en silicone | 6005-0001 | 6005-0001 |
| Supports antidérapants en caoutchouc pour l'empilage sûr (4 pc.) | 8012-0001 | 8012-0001 |
| Thermostat de sécurité classe 3.1 | 5006-0006 (0 °C à 100 °C) | 5006-0001 (50 °C à 300 °C) |
| Thermostat de sécurité classe 1 (option) | 5006-0004 (105 °C, tolérance -9 °C) | 5006-0002 (260 °C, tolérance -25 °C) |
| Fusible de l'appareil 5x20 mm 250V 6,3 A inerte (T) (modèle 230V) | 5006-0092 | 5006-0092 |
| Fusible de l'appareil 5x20 mm 250V 10 A inerte (T) (modèle 120V) | | 5006-0079 |
| Thermomètre | 5016-0001 (10 °C à 70 °C) | 5016-0002 (0 °C à 250 °C) |
| Commutateur rotatif 2 pôles | 5017-0002 | |
| Commutateur rotatif minuterie 0-120 min. | - | 5017-0014 |
| Produit nettoyant neutre 1 kg | 1002-0016 | 1002-0016 |

Pour des informations sur les composants non énumérés ici, s'il vous plaît contacter le S.A.V. BINDER.

B / E 07/2017



10. Certificats et déclarations de conformité

10.1 Déclaration de conformité UE pour B 28





EU-Konformitätserklärung / EU Declaration of Conformity / Déclaration de conformité UE / Declaración de conformidad UE / Dichiarazione di conformità UE / Декларация соответствия EU

| Hersteller / Manufacturer / Fabricant / Fabricante / Fabbricante / Производитель | BINDER GmbH | |
|---|---|--|
| Anschrift / Address / Adresse / Dirección / Indirizzo / Адрес | Im Mittleren Ösch 5, 78532 Tuttlingen, Germany | |
| Produkt / Product / Produit / Producto / Prodotto / Продукт | Inkubatoren mit mechanischer Regelung Incubators with mechanical adjustment Incubateurs à régulation mécanique Incubadoras con regulación mecánica Incubatori a controllo meccanico Инкубаторы с механической регулировкой | |
| Typenbezeichnung / Type / Type / Tipo / Тipo / Тип | B 28 | |

Das oben beschriebene Produkt ist konform mit folgenden EU-Richtlinien:

The product described above is in conformity with the following EU Directives:

Le produit décrit ci-dessus est conforme aux directives UE suivantes:

El producto descrito arriba cumple con las siguientes directivas de la UE:

Il prodotto sopra descritto è conforme alle seguenti direttive UE:

Продукты, указанные выше, полностью соответствуют следующим EU руководствам:

2014/35/EU

Niederspannungsrichtlinie 2014/35/EU / Low voltage directive 2014/35/EU / Directive basse tension 2014/35/UE / Directiva sobre baja tensión 2014/35/UE / Directiva Bassa tensione 2014/35/UE / Директива по низкому напряжению 2014/35/EU

2014/30/EU

EMV-Richtlinie 2014/30/EU / EMC Directive 2014/30/EU / Directive CEM 2014/30/UE / Directiva CEM 2014/30/UE / Directiva EMC 2014/30/UE / Директива ЭМС 2014/30/EU

2011/65/EU

RoHS-Richtlinie 2011/65/EU / RoHS Directive 2011/65/EU / Directive RoHS 2011/65/UE / Directiva RoHS 2011/65/UE / Directiva RoHS 2011/65/UE / Директива RoHS 2011/65/EU

Die oben beschriebenen Produkte tragen entsprechend die Kennzeichnung CE.

The products described above, corresponding to this, bear the CE-mark.

Les produits décrits ci-dessus, en correspondance, portent l'indication CE.

Los productos descritos arriba, en conformidad, llevan la indicación CE.

I prodotti sopra descritti, conformi a quanto sopra, portano il marchio CE.

Данные продукты в соответствии с изложенным выше маркированы знаком СЕ.

1/2





Die oben beschriebenen Produkte sind konform mit folgenden harmonisierten Normen:

The products described above are in conformity with the following harmonized standards:

Les produits décrits ci-dessus sont conformes aux normes harmonisées suivantes:

Los productos descritos arriba cumplen con las siguientes normas:

I prodotti sopra descritti sono conformi alle seguenti normative armonizzate:

Продукты, указанные выше, полностью соответствуют следующим стандартам:

Sicherheit / Safety / Sécurité / Seguridad / Sicurezza / Нормативы по безопасности

- EN 61010-1:2010
- EN 61010-2-010:2014

EMV / EMC / CEM / CEM / EMC / 9MC

EN 61326-1:2013

RoHS

EN 50581:2012

78532 Tuttlingen, 03.07.2017

BINDER GmbH

P. M. Binder

Geschäftsführender Gesellschafter

Merkinder

Managing Director

Directeur général

Director general

Direttore Generale

Генеральный Директор

J. Rollaende

Leiter F & E
Director R & D

Director R & D

Chef de service R&D

Responsable I & D
Direttore R & D

Глава департамента R&D

2/2

BINDER GmbH Postfach 102 D-78502 Tuttlingen Address: BINDER GmbH Im Mittleren Ösch 5 78532 Tuttlingen Germany
Contact: Phone: +49 (0) 74 62 / 20 05 -0 | Fax: +49 (0) 74 62 / 20 05 -100 | info@binder-world.com | www.binder-world.com
Managing Director: Dipl.-Ing. Peter M. Binder | District court Stuttgart, HRB 727150 | Company head office: Tuttlingen Germany
Payment Details: Kreissparkasse Tuttlingen Account no.: 2266 BAN: 643 500 70 | IBAN-Code: DE05643 500700 000002266 | SWIFT-Code: SOLA DE S1TUT
**Account no. 2202 E1155 | IBAN-Code: DE764350070 0220 261155 | SWIFT-Code: SOLA DE S1TUT
**Deutsche Bank Tuttlingen Account no.: 2 138 709 BAN: 653 700 75 | IBAN-Code: DE56653 70075 0213870900 | SWIFT-Code: DEUT DE SS603
**Recycling of old equipment according to WEEE-Reg.-no. DE 37004983



10.2 Déclaration de conformité UE pour E 28





EU-Konformitätserklärung / EU Declaration of Conformity / Déclaration de conformité UE / Declaración de conformidad UE / Dichiarazione di conformità UE / Декларация

| Hersteller / Manufacturer / Fabricant / Fabricante / Fabbricante / Производитель | BINDER GmbH | |
|---|--|--|
| Anschrift / Address / Adresse / Dirección / Indirizzo / Адрес | Im Mittleren Ösch 5, 78532 Tuttlingen, Germany | |
| Produkt / Product / Produit / Producto / Prodotto / Продукт | Trocken- und Wärmeschränke mit mechanischer Regelung Drying and heating ovens with mechanical adjustment Étuves de chauffage et de séchage à régulation mécanique Estufas de secado y calentamiento con regulación mecánica Stufe per essiccazione e riscaldamento a controllo meccanico Сушильные и сухожаровые шкафы с механической регулировкой | |
| Typenbezeichnung / Type / Type / Tipo / Tipo / Тип | E 28 | |

Das oben beschriebene Produkt ist konform mit folgenden EU-Richtlinien:

The product described above is in conformity with the following EU Directives:

Le produit décrit ci-dessus est conforme aux directives UE suivantes:

El producto descrito arriba cumple con las siguientes directivas de la UE:

Il prodotto sopra descritto è conforme alle seguenti direttive UE:

Продукты, указанные выше, полностью соответствуют следующим EU руководствам:

2014/35/EU

Niederspannungsrichtlinie 2014/35/EU / Low voltage directive 2014/35/EU / Directive basse tension 2014/35/UE / Directiva sobre baja tensión 2014/35/UE / Direttiva Bassa tensione 2014/35/UE / Директива по низкому напряжению 2014/35/EU

2014/30/EU

EMV-Richtlinie 2014/30/EU / EMC Directive 2014/30/EU / Directive CEM 2014/30/UE / Directiva CEM 2014/30/UE / Directiva EMC 2014/30/UE / Директива ЭМС 2014/30/EU

2011/65/EU

RoHS-Richtlinie 2011/65/EU / RoHS Directive 2011/65/EU / Directive RoHS 2011/65/UE / Directiva RoHS 2011/65/UE / Directiva RoHS 2011/65/UE / Директива RoHS 2011/65/EU

Die oben beschriebenen Produkte tragen entsprechend die Kennzeichnung CE.

The products described above, corresponding to this, bear the CE-mark.

Les produits décrits ci-dessus, en correspondance, portent l'indication CE.

Los productos descritos arriba, en conformidad, llevan la indicación CE.

I prodotti sopra descritti, conformi a quanto sopra, portano il marchio CE.

Данные продукты в соответствии с изложенным выше маркированы знаком СЕ.

1/2

BINDER GmbH Postfach 102 D-78502 Tuttlingen Address: BINDER GmbH Im Mittleren Ösch 5 78532 Tuttlingen Germany
Contact: Phone: +49 (0) 74 62 / 20 05 - 0 | Fax: +49 (0) 74 62 / 20 05 - 100 | Info®binder-world.com | www.binder-world.com
Managing Director: Dipl.-Ing. Peter M. Binder | District court Stuttgart, HRB 727150 | Company head office: Tuttlingen Germany
Payment Details: Kreissparkasse Tuttlingen Account no.: 2266 BAN: 643 500 70 | IBAN-Code: DE55643 500700 000002266 | SWIFT-Code: SOLA DE S1TUT
S-Account no. 2202 611 55 | IBAN-Code: DE7464350070 0220 261155 | SWIFT-Code: SOLA DE S1TUT
Deutsche Bank Tuttlingen Account no.: 2 138 709 BAN: 653 700 75 | IBAN-Code: DE56653 70075 0213870900 | SWIFT-Code: DEUT DE SS603
Recycling of old equipment according to WEEE-Reg.-no. DE 37004983

B / E 07/2017 page 32/40





Die oben beschriebenen Produkte sind konform mit folgenden harmonisierten Normen:

The products described above are in conformity with the following harmonized standards:

Les produits décrits ci-dessus sont conformes aux normes harmonisées suivantes:

Los productos descritos arriba cumplen con las siguientes normas:

I prodotti sopra descritti sono conformi alle seguenti normative armonizzate:

Продукты, указанные выше, полностью соответствуют следующим стандартам:

Sicherheit / Safety / Sécurité / Seguridad / Sicurezza / Нормативы по безопасности

- EN 61010-1:2010
- EN 61010-2-010:2014

EMV / EMC / CEM / CEM / EMC / ЭМС

EN 61326-1:2013

RoHS

EN 50581:2012

78532 Tuttlingen, 03.07.2017

BINDER GmbH

P. M. Binder

Geschäftsführender Gesellschafter

Militales

Managing Director

Directeur général

Director general

Direttore Generale

Генеральный Директор

J. Bollaender

Leiter F & E

Director R & D

Chef de service R&D

Responsable I & D

Direttore R & D

Глава департамента R&D

2/2

BINDER GmbH Postfach 102 D-78502 Tuttlingen Address: BINDER GmbH Im Mittleren Ösch 5 78532 Tuttlingen Germany
Contact: Phone: +49 (0) 74 62 / 20 05 -0 | Fax: +49 (0) 74 62 / 20 05 -100 | info@binder-world.com | www.binder-world.com
Managing Director: Dipl.-Ing. Peter M. Binder | District court Stuttgart, HRB 727150 | Company head office: Tuttlingen Germany
Payment Details: Kreissparksses Tuttlingen Account no.: 2266 BAN: 643 500 70 | IBAN-Code: DE05643 500700 000002266 | SWIFT-Code: SOLA DE S1TUT
S-Account no.: 2202 61155 | IBAN-Code: DE7464350070 0220 261155 | SWIFT-Code: SOLA DE S1TUT
Deutsche Bank Tuttlingen Account no.: 2 138 709 BAN: 653 700 75 | IBAN-Code: DE56653 70075 0213870900 | SWIFT-Code: DEUT DE SS603
Recycling of old equipment according to WEEE-Reg.-no. DE 37004983



11. Enregistrement du produit

Online Product Registration

Register your BINDER now!

www.binder-world.com/register

The registration is free and takes just a few seconds Advantages:

- Short response times if service is needed
- Fair prices when relocating or installing equipment
- Calibration as required at no charge in case of recalls
- Free information on news, product upgrades and accessories

Easy registered in 3 steps:



1. List serial number here:

2. Go online: www.binder-world.com/register

3. Register serial number

B / E 07/2017 page 34/40



12. Déclaration de l'absence de nocivité

Unbedenklichkeitsbescheinigung

12.1 Pour les appareils situés à l'extérieur des Etats Unis et du Canada

Déclaration concernant la sécurité et l'absence des produits nocifs

Erklärung zur Sicherheit und gesundheitlichen Unbedenklichkeit

La sécurité et la santé de nos collaborateurs, le décret concernant des matières dangereuses (GefStofV), et les prescriptions concernant la sécurité du lieu de travail rendent nécessaire que vous remplissez ce formulaire pour tous les produits retournés.

Die Sicherheit und Gesundheit unserer Mitarbeiter, die Gefahrstoffverordnung GefStofV und die Vorschriften zur Sicherheit am Arbeitsplatz machen es erforderlich, dass dieses Formblatt für alle Produkte, die an uns zurückgeschickt werden, ausgefüllt wird.



Sans ce formulaire complètement rempli, nous ne pouvons pas effectuer aucune réparation. Ohne Vorliegen des vollständig ausgefüllten Formblattes ist eine Reparatur nicht möglich.

 Envoyez-nous à l'avance une copie de ce formulaire soit par téléfax (No. +49 (0) 7462-2005-93555), soit par courrier. Ainsi nous avons l'information avant la réception de l'appareil/la pièce. Envoyez une deuxième copie avec l'appareil/la pièce retourné. Veuillez informer éventuellement le transporteur.

Eine vollständig ausgefüllte Kopie dieses Formblattes soll per Telefax (Nr. +49 (0) 7462-2005-93555) oder Brief vorab an uns gesandt werden, so dass die Information vorliegt, bevor das Gerät/Bauteil eintrifft. Eine weitere Kopie soll dem Gerät/Bauteil beigefügt sein. Ggf. ist auch die Spedition zu informieren.

Une information incomplète ou l'inobservance de ce déroulement retardent le traitement de l'affaire.
 Veuillez comprendre ces mesures de sécurité obligatoires sur lesquelles nous n'avons aucune influence, et veuillez nous aider à accélérer le procédé.

Unvollständige Angaben oder Nichteinhalten dieses Ablaufs führen zwangsläufig zu beträchtlichen Verzögerungen in der Abwicklung. Bitte haben Sie Verständnis für Maßnahmen, die außerhalb unserer Einflussmöglichkeiten liegen und helfen Sie mit, den Ablauf zu beschleunigen.

Veuillez remplir complètement!

Bitte unbedingt vollständig ausfüllen!

| Substanzen/biologische Materialien: 3.1 Désignations / Bezeichnungen: a) b) c) | _ | |
|--|-----|--|
| 3. Déscription des matières utilisées/matières biologiques / Einzelheiten über die eingesetzten Substanzen/biologische Materialien: 3.1 Désignations / Bezeichnungen: a) b) Précautions à prendre lors de l'utilisation de ces substances / Vorsichtsmaßnahmen beim Umgang mit diesen Stoffen: b) | 1. | Modèle d'appareil/pièce: / Gerät / Bauteil / Typ: |
| Substanzen/biologische Materialien: 3.1 Désignations / Bezeichnungen: b) c) Précautions à prendre lors de l'utilisation de ces substances / Vorsichtsmaßnahmen beim Umgang mit diesen Stoffen: b) b) | 2. | No. de série / Serien-Nr.: |
| a) b) c) Précautions à prendre lors de l'utilisation de ces substances / Vorsichtsmaßnahmen beim Umgang mit diesen Stoffen: b) b) | 3. | Déscription des matières utilisées/matières biologiques / Einzelheiten über die eingesetzten Substanzen/biologische Materialien: |
| 2.2 Précautions à prendre lors de l'utilisation de ces substances / Vorsichtsmaßnahmen beim Umgang mit diesen Stoffen: b) | | Désignations / Bezeichnungen: |
| 3.2 Précautions à prendre lors de l'utilisation de ces substances / Vorsichtsmaßnahmen beim Umgang mit diesen Stoffen: b) | b) | |
| b) | c) | |
| b) | 3.2 | Précautions à prendre lors de l'utilisation de ces substances / Vorsichtsmaßnahmen beim Umgang mit diesen Stoffen: |
| | a) | |
| c) | b) | |
| | c) | |

B / E 07/2017 page 35/40



| 3.3 | Précautions à prendre lors du contact avec des personnes ou lors du dégagement / Maßnahmen bei Personenkontakt oder Freisetzung: |
|---------|--|
| a) | |
| b) | |
| c) | |
| d) | |
| 3.4 | D'autres informations importantes à suivre / Weitere zu beachtende und wichtige Informationen: |
| a) | |
| b) | |
| c) | |
| 4. | Déclaration concernant le danger des matières (veuillez marquer) / |
| 4. | Erklärung zur Gefährlichkeit der Stoffe (bitte Zutreffendes ankreuzen) : |
| □ 4.1 | Concernant des matières non toxiques, non radioactives, non dangéreuses du point de vue biologique / für nicht giftige, nicht radioaktive, biologisch ungefährliche Stoffe: |
| | assurons que l'appareil/la pièce mentionné en dessus / Wir versichern, dass o.g. |
| | contient ni des matières toxiques ni autrement dangereuses et n'a pas été exposé à de telles ières / weder giftige noch sonstige gefährliche Stoffe enthält oder solche anhaften. |
| | produits éventuels de réaction ne sont ni toxiques ni dangereux / auch evtl. entstandene ktionsprodukte weder giftig sind noch sonst eine Gefährdung darstellen. |
| | résidus éventuels des matières dangereuses ont été éliminés / evtl. Rückstände von Gefahrstoffen ernt wurden. |
| □ 4.2 | Concernant des matières toxiques, radioactives, dangereuses du point de vue biologique ou autrement / für giftige, radioaktive, biologisch bedenkliche bzw. gefährliche Stoffe oder anderweitig gefährliche Stoffe. |
| Nous a | assurons que / Wir versichern, dass |
| mer | matières dangereuses qui ont été en contact avec l'appareil/la pièce mentionné en dessus, sont ntionnées sous 3.1 et que toutes les indications sont complètes et correctes / die gefährlichen Stoffe, nit dem o.g. Gerät/Bauteil in Kontakt kamen, in 3.1 aufgelistet sind und alle Angaben vollständig sind. |
| | pareil / la pièce n'a pas été en contact avec de la radioactivité / das Gerät/Bauteil nicht mit ioaktivität in Berührung kam |
| 5. | Fransport/transporteur / Transportweg/Spediteur: |
| Expédi | tion par (Nom du transporteur, etc.) Versendung durch (Name Spediteur o.ä.) |
| Date de | e l'expédition à BINDER GmbH / Tag der Absendung an BINDER GmbH: |

B / E 07/2017 page 36/40



| Nous déclarons que nous avons pris les mesures suivants / Wir erklären, dass folgende Maßnahmen getroffen wurden: |
|--|
| ☐ que toutes les matières dangereuses ont été éliminées de l'appareil et de ses des parts et qu'il n'y a donc pas de risque pour les personnes correspondantes lors de manipulation ou de réparation / das Gerät/Bauteil wurde von Gefahrstoffen befreit, so dass bei Handhabung/Reparaturen für die betreffenden Person keinerlei Gefährdung besteht |
| ☐ l'appareil a été bien emballé et complètement marqué / das Gerät wurde sicher verpackt und vollständig gekennzeichnet. |
| □ le transporteur a été informé concernant le danger de l'envoi (si nécessaire) / der Spediteur wurde (falls vorgeschrieben) über die Gefährlichkeit der Sendung informiert. |
| Nous nous engageons à prendre toutes les responsabilités envers la société BINDER en cas d'information fausse ou incomplète et à exempter la société BINDER de demandes éventuelles de dommages-intérêts de tierces personnes / Wir versichern, dass wir gegenüber BINDER für jeden Schaden, der durch unvollständige und unrichtige Angaben entsteht, haften und BINDER gegen eventuell entstehende Schadenansprüche Dritter freistellen. |
| Nous sommes, suivant § 823 BGB, directement responsable envers une tierce personne – surtout envers les collaborateurs de BINDER occupés avec la manipulation et réparation de l'appareil/ de la pièce. / Es ist uns bekannt, dass wir gegenüber Dritten – hier insbesondere mit der Handhabung/Reparatur des Geräts/des Bauteils betraute Mitarbeiter der Firma BINDER - gemäß §823 BGB direkt haften |
| |
| Nom / Name: |
| Position: |
| Date / Datum: |
| Signature / Unterschrift: |
| Cachet d'entreprise / Firmenstempel: |
| |
| |
| |



La déclaration concernant l'absence des produits nocifs remplie doit accompagner l'appareil lors du retour dans nos usines. Si la réparation est effectuée sur site, elle doit être donnée au technicien avant la réparation. Sans cette déclaration, ni une réparation ni une maintenance sont possibles.

B / E 07/2017 page 37/40



12.2 Pour les appareils aux Etats Unis et au Canada

Product Return Authorization Request

Please complete this form and the Customer Decontamination Declaration (next 2 pages) and attach the required pictures. E-mail to: IDL_SalesOrderProcessing_USA@binder-world.com

After we have received and reviewed the complete information we will decide on the issue of a RMA number. Please be aware that size specifications, voltage specifications as well as performance specifications are available on the internet at www.binder-world.us at any time.

Take notice of shipping laws and regulations.

| | Please fill: | |
|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| Reason for return request | O Duplicate order | |
| | O Duplicate shipment | |
| | O Demo | Page one completed by sales |
| | O Power Plug / Voltage | 115V / 230 V / 208 V / 240V |
| | O Size does not fit space | |
| | O Transport Damage | Shock watch tripped? (pictures) |
| | O Other (specify below) | |
| | | |
| Is there a replacement PO? | O Yes O No | |
| If yes -> PO # | | |
| If yes -> Date PO placed | | |
| | | |
| Purchase order number | | |
| BINDER model number | | |
| BINDER serial number | | |
| Date unit was received | | |
| | | |
| Was the unit unboxed? | O Yes O No | |
| Was the unit plugged in? | O Yes O No | |
| Was the unit in operation? | O Yes O No | |
| | | |
| Pictures of unit attached? | O Yes O No | Pictures have to be attached! |
| Pictures of Packaging attached? | O Yes O No | |
| | | |
| | Customer Contact Information | Distributor Contact Information |
| Name | | |
| Company | | |
| Address | | |
| Phone | | |
| E-mail | | |

B / E 07/2017 page 38/40



Customer (End User) Decontamination Declaration

Health and Hazard Safety declaration

To protect the health of our employees and the safety at the workplace, we require that this form is completed by the user for all products and parts that are returned to us. (Distributors or Service Organizations cannot sign this form)



NO RMA number will be issued without a completed form. Products or parts returned to our NY warehouse without a RMA number will be refused at the dock.

A second copy of the completed form must be attached to the outside of the shipping box.

| 1. | Unit/ component part / type: |
|-----|--|
| 2. | Serial No. |
| 3. | List any exposure to hazardous liquids, gasses or substances and radioactive material |
| 3.1 | List with MSDS sheets attached where available or needed (if there is not enough space available below, please attach a page): |
| a) | |
| b) | |
| c) | |
| 3.2 | Safety measures required for handling the list under 3.1 |
| a) | |
| b) | |
| c) | |
| 3.3 | Measures to be taken in case of skin contact or release into the atmosphere: |
| a) | |
| b) | |
| c) | |
| d) | |
| 3.4 | Other important information that must be considered: |
| a) | |
| b) | |
| c) | |

B / E 07/2017 page 39/40



4. Declaration of Decontamination

For toxic, radioactive, biologically and chemically harmful or hazardous substances, or any other hazardous materials.

We hereby guarantee that

- 4.1 Any hazardous substances, which have come into contact with the above-mentioned equipment / component part, have been completely listed under item 3.1 and that all information in this regard is complete.
- 4.2 That the unit /component part has not been in contact with radioactivity
- 4.3 Any Hazardous substances were removed from the unit / component part, so that no hazard exists for a persons in the shipping, handling or repair of these returned unit
- 4.4 The unit was securely packaged in the original undamaged packaging and properly identified on the outside of the packaging material with the unit designation, the RMA number and a copy of this declaration.
- 4.5 Shipping laws and regulations have not been violated.

I hereby commit and guarantee that we will indemnify BINDER Inc. for all damages that are a consequence of incomplete or incorrect information provided by us, and that we will indemnify and hold harmless BINDER Inc. from eventual damage claims by third parties..

| Name: | |
|------------|--|
| | |
| Position: | |
| Company: | |
| Address: | |
| Phone #: | |
| Email: | |
| Date: | |
| Signature: | |



Equipment returned to the NY warehouse for repair must be accompanied by a completed customer decontamination declaration. For service and maintenance works on site, such a customer decontamination declaration must be submitted to the service technician before the start of work. No repair or maintenance of the equipment is possible without a completed form.